

### Rencontre avec l'adjointe au Maire.

Une délégation de l'Union des Cadres de Paris sera reçue le 13 mai par Maïté ERRECART, adjointe au Maire chargée des personnels. Il s'agit d'une première prise de contact avec cette élue, nommée à ce poste à la suite des dernières élections municipales et qui va, pendant la durée de la mandature, être l'interlocutrice privilégiée des organisations syndicales.

UCP Flash vous rendra compte de cette entrevue dans son prochain numéro.

### Petite Enfance : l'UCP à la télévision.

Dans une crèche d'entreprise à Arcueil, la chaîne câblée CAP 24 a animé, le mardi 22 avril 2008, un débat sur le service public parisien de la petite enfance au cours duquel les représentants de l'intersyndicale ont pu échanger avec Christophe NAJDOVSKI, Adjoint au Maire de Paris chargé de ce secteur.

En complément de l'expression des orateurs de l'intersyndicale et de Christophe NAJDOVSKI qui a reconnu l'insuffisance des effectifs et le manque d'anticipation sur les recrutements, l'UCP représentée par Jean-Pierre ARNAULT, vice-président de l'UCP/UNECT Ville de Paris, a souligné deux priorités :

- 1) dans un contexte où la Ville doit soutenir d'urgence un effort quantitatif et qualitatif de recrutement dans toutes les catégories professionnelles, l'UCP a rappelé « qu'il manquait des cadres à tous les niveaux » :
  - o des coordinatrices, c'est-à-dire des puéricultrices cadres supérieurs de santé (seulement 27 pour 20 arrondissements) ;
  - o des puéricultrices et des puéricultrices cadres de santé ;
  - o des infirmières ;
  - o des éducateurs de jeunes enfants ;
  - o mais aussi des médecins, des psychologues...
- 2) La Ville devait s'investir davantage dans le processus de formation, tant à la source auprès des écoles, qu'en formation continue. Parmi les pistes à suivre dans ce domaine, un partenariat voire une coopération intercommunale pourrait être envisagée dans le cadre de la réalisation d'un « Grand Paris » ou « Paris Métropole » !

Rappelons que les revendications des personnels de ce secteur, dont nous vous rendons compte depuis plusieurs semaines, ne sont toujours pas satisfaites. Une nouvelle journée de mobilisation est prévue le jeudi 22 mai. Nul doute que nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

### Mouvements de directeurs.

Les premiers mouvements de directeurs, consécutifs aux dernières élections municipales, ont été prononcés le 25 avril.

Valérie DE BREM, directrice de la jeunesse et des sports depuis 2001, est nommée secrétaire générale adjointe de la Ville. Elle est remplacée à la DJS par Bernadette COULON-KIANG, directrice générale du CASVP depuis 2001, elle-même remplacée par Hayet ZEGGAR, inspectrice de l'inspection générale des affaires sociales. Par ailleurs, Alain BAYET, jusqu'alors directeur adjoint, est nommé directeur des finances, succédant ainsi à Véronique BEDAGUE-HAMILIUS, secrétaire générale de la Ville de Paris depuis le 25 mars 2008.

## **L'AGOSPAP, victime de son succès.**

UCP flash N° 437 du 31 mars dernier vous alertait sur l'accélération des dépenses en matière d'aides et de prestations sociales attribuées aux agents en difficulté, sur instruction des services sociaux de la DRH.

Malgré l'inscription budgétaire de 320 000 € pour 2008, soit 20 000 € de plus qu'en 2007 (+7%), les assistantes sociales de la DRH recevant deux fois plus de demandes d'aides sociales, à ce jour, 70 % des crédits inscrits sont déjà consommés.

Pour ne pas être dans l'obligation de prendre des mesures d'arrêt des paiements d'aides faute de crédits, qui seraient contraires à la vocation sociale de l'AGOSPAP, les administrateurs représentants des personnels, dont celui désigné par l'UCP, ont sollicité du Maire de Paris une subvention complémentaire de 400 000 €.

Le développement d'une politique sociale en faveur des revenus les plus modestes a conduit à faire baisser les tarifs grâce aux quotients familiaux.

L'objectif fixé est non seulement atteint, mais à ce jour il n'y a plus de places disponibles pour les vacances familles.

C'est la raison pour laquelle, dans le même courrier adressé au Maire, une subvention complémentaire de 760 000 € est demandée pour satisfaire les demandes de vacances familles à prix doux (600 000 €) et de loisirs (160 000 €).

Enfin, comme la convention liant l'AGOSPAP à la Ville de Paris doit être renégociée dans le courant de l'année, les administrateurs syndicaux de la Ville ont demandé la mise en place d'un calendrier de concertation.

UCP Flash vous tiendra informés des résultats de ces différentes interventions.

**Union des Cadres de Paris**

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45